# REVUE

## DES

# LANGUES ROMANES

TOME CXVI

ANNEE 2012

 $N^{\circ} 2$ 

Presses universitaires de la Mediterranee

## Table des matières

1. La guerre au Moyen Âge : des motifs épiques aux réalités du $XV^{\rm e}$ siècle (vol. 1)	es
Textes réunis par Jean DUFOURNET & Claude LACHET	
Alain MARCHANDISSE, Préface2	295
	307
	329
Gérard GOUIRAN, B. de Born miles in ultima voluntate	
	347
Lydie LOUISON, Guerre et paix dans les romans de style	
ı ı	367
Marion BONANSEA, Guerre et quête dans le roman	
1	387
Élisabeth GAUCHER-RÉMOND, Psychomachie et récit	
de conversion: Huon de Méry et le Tornoiement de	
	405
Claude LACHET: La guerre dans Sone de Nansay: le	
triomphe de l'individu	421
2. Varia	
Francesca GAMBINO, Sur quelques expressions du vers	
	439
Majolaine RAGUIN, L'Anonyme de la Chanson de la	
Croisade et les clercs: Per las guerras formir, los coratges	
essendre e las lengas forbir	461
Linda PATERSON, Briola: sur un mot du troubadour	
	481
Émilie GOUDEAU, De quelques mots rares relevés dans	
le Registre de Gilles Le Muisit : le français d'un auteur	
savant au milieu du XIVe siècle	185

### 3. Critique

Le Roman d'Abladane, éd. Giovanni Palumbo (May	
Plouzeau)	529
Les Mystères de la Procession de Lille. t. V : Légendes	
romaines et chrétiennes, éd. Alan E. Knight (Xavier Leroux)	545
Lire les textes médiévaux aujourd'hui (Historicité, actualisa-	
tion et hypertextualité), éd. Patricia Victorin (Jean Lacroix).	551
Martin Aurell, Le chevalier lettré (Savoir et conduite de	
l'aristocratie aux XIIe et XIIIe siècles), (Jean Lacroix)	555
Barbara Wahlen, L'écriture à rebours. Le Roman de	
Meliadus du XIII <sup>e</sup> au XVIII <sup>e</sup> siècle, (Jean Lacroix)	559

## LA GUERRE AU MOYEN ÂGE

# DES MOTIFS ÉPIQUES AUX RÉALITÉS DU XV° SIÈCLE

(vol. 1)

Textes réunis par

Jean DUFOURNET et Claude LACHET

### **Préface**

Il est de fait que la guerre est consubstantielle à la société médiévale, en constitue une réalité proprement intrinsèque. Cette historiographie, fort heureusement déjà lointaine, qui a cru bon de mettre au panier tout ce pan très fécond de la recherche historique qu'avait été l'histoire militaire - la dite histoire-bataille en particulier - eût été bien inspirée de ne pas négliger une telle évidence1. Fort heureusement, ce créneau connaît, depuis plusieurs années déjà, en particulier avec les travaux de Philippe Contamine et de Bertrand Schnerb<sup>2</sup>, dont l'excellence n'est plus à démontrer, une nouvelle jeunesse, et, si l'on poursuit dans la perspective qui est la leur, fondée notamment sur des concepts comme celui de « société militaire<sup>3</sup> », parallèle à celui, frère, de « société politique », qui a œuvré au renouveau, là aussi, de l'histoire politique, nul doute que cette dimension historique majeure portera encore de très nombreux fruits de qualité.

Eu égard à ce qui vient d'être dit, la littérature médiévale ne pouvait, elle aussi, qu'être empreinte de sentiments belliqueux, qu'être émaillée de faits de guerre. L'on ne saurait trop affirmer, dès lors, combien le souhait de nos collègues, le très regretté Jean Dufournet et Claude Lachet, de consacrer un fascicule de la Revue des Langues Romanes au thème de La guerre au Moyen Âge: des motifs épiques aux réalités du XVe siècle... est particulièrement heureux. Aimé Petit s'y penche une nouvelle fois sur « ses » romans antiques – Thèbes, Énéas et Troie –, consacrés à trois guerres – celle des Sept contre Thèbes, la conquête du Latium par Énée et la guerre de Troie. C'est à un roman du XIIIe siècle, Sone de Nansay, que s'attache Claude

Lachet, lequel roman apparaît comme un manuel du combat médiéval, sous toutes ses formes, cependant que des conflits armés s'y trouvent également relatés. L'attention de Jean-Pierre Martin est naturellement attirée par le foisonnement d'épisodes guerriers que compte la réécriture en alexandrins, au XVe siècle, de la chanson de geste Ami et Amile, dépositaire, pour sa part, d'un seul récit de bataille. Lydie Louison souligne, de son côté, que, si la guerre se montre relativement discrète dans les romans gothiques, elle n'en nourrit pas moins ce qu'elle nomme des « paradoxes confirmant et infirmant tour à tour le réalisme de textes pacifiques ». Jean-Claude Vallecalle, quant à lui, s'affronte à la guerre dans l'épopée franco-italienne, un phénomène qui y est accepté comme universel et ressenti comme l'un des éléments constitutifs de la nature humaine. Une situation très contrastée, dans les cycles arthuriens en prose, est exposée par Marion Bonansea: l'affrontement guerrier se veut parfois omniprésent, avant, ailleurs, de se raréfier, voire de disparaître. Enfin, Jean Devaux analyse le témoignage porté par Jean Maupoint et son Journal sur la Guerre du Bien public, là où Jean Dufournet montre, pour sa part, que Commynes, en cela comme en bien d'autres domaines, se révèle bien différent des autres chroniqueurs de son temps, lorsque, malgré quelque description précise des batailles dont il fut le témoin ou qui lui apparaissent majeures, il s'en tient généralement à de brèves mentions des faits.

Mais l'historien que je suis se doit d'aller au-delà d'une évocation – une mise en bouche qui ne peut que conduire le lecteur à dévorer la suite du présent et bien modeste hors-d'œuvre – de travaux rassemblés dans ce fascicule, tous plus pénétrants et novateurs les uns que les autres, pour dire, après bien d'autres sans doute, que, compte tenu de leur haute teneur en éléments militaires, les œuvres de la littérature médiévale doivent être tenues pour des sources majeures de la recherche historique.

Pour illustrer cet axiome, l'on aurait pu choisir quantité d'œuvres bien connues. C'est un texte peu étudié – en cours d'édition et donc d'examen approfondi, ai-je envie de dire<sup>4</sup> – qui nous retiendra ici. Pire, l'on présentera, succinctement, un texte à propos duquel Georges Doutrepont déclarait en son temps:

« Nous n'avons ici qu'un semblant d'épopée, ou une épopée en miniature. Elle a été suggérée à un rimeur de dixième ordre<sup>5</sup>. », ce qui revient à décrire l'œuvre en question comme dépourvue de valeur littéraire et, plus loin, d'intérêt historique.

Cette pièce littéraire a pour titre La Bataille du Liege. Elle relève de cet ensemble d'œuvres versifiées réalisées directement après un événement militaire, en particulier de ce corpus formé majoritairement de poèmes ou chansons célébrant une victoire. Dans cet ensemble pullulent les textes anglais relatifs à la bataille d'Azincourt (25 octobre 1415), notamment la très célèbre Carole d'Azincourt<sup>6</sup>, mais l'on y découvre également le Kerelslied du manuscrit Gruuthuse<sup>7</sup>, consacré à la révolte flamande des années 1380, et puis un riche ensemble de pièces françaises, qu'elles concernent le siège de Melun de 14208, la bataille de Bulgnéville du 2 juillet 1431 - la production française, perdue, à ce qu'il semble, est contrebalancée, dans le camp vaincu, par une complainte en langue allemande due à un ménestrel, serviteur d'un seigneur mort sur le champ de bataille9 - ou encore, par exemple, par l'ample production littéraire suscitée par les guerres bourguignonnes, en particulier celle du Bien Public ou encore les sacs de Dinant et de Liège<sup>10</sup>.

Comme l'indique son titre, *La Bataille du Liège* concerne également la cité mosane. Elle appartient à cet ensemble de textes élaborés à l'occasion des conflits qui opposèrent, au début du XVe siècle, le prince-élu de Liège Jean de Bavière et les forces vives de la population principautaire, connues sous le nom de Haidroits<sup>11</sup>. Tout spécialement, elle relate la bataille d'Othée (23 septembre 1408) qui vit, sur ces derniers, la victoire de l'élu de Bavière, flanqué de ses frère et beau-frère, Guillaume IV, comte de Hainaut, Hollande, Zélande et Frise, et surtout le duc de Bourgogne Jean sans Peur<sup>12</sup>.

La Bataille du Liege est un poème de 500 octosyllabes, qui s'apparente au genre de la chronique rimée. Il ne semble conservé que par un seul témoin : le manuscrit Reg. lat. 1923 de la Bibliothèque vaticane<sup>13</sup>. Il est suivi immédiatement par un autre texte, au caractère résolument exceptionnel : Les sentences du Liège, soit une mise en vers des clauses du traité de Lille,

scellé le 24 octobre 1408, un mois après Othée. *La Bataille* a fait l'objet de trois éditions; la première, celle que le mauriste Dom Aubrée a publiée en 1729 dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de France et de Bourgogne*<sup>14</sup>, a été réalisée, semble-t-il, d'après le manuscrit même. Les deux autres – celle proposée par Buchon en annexe de son édition de la chronique de George Chastellain en 1827<sup>15</sup> et celle que De Ram a fait figurer dans son recueil de *Documents relatifs aux troubles du pays de Liège* paru en 1844<sup>16</sup> – semblent avoir été recopiées, avec ses erreurs, mais aussi en en ajoutant d'autres, sur celle de Dom Aubrée.

Si l'écriture apparaît de la fin du XVe siècle, plusieurs fautes de graphies donnent à penser que nous sommes en présence d'une copie réalisée sur une version plus ancienne, probablement du début du XVe siècle. C'est que, à l'appui de cette assertion, l'on peut avancer le nom de son auteur, que celui-ci précise, explicitement, aux vers 490-491 :

« Cil qui ceste chose a dictee, Ruelle, a tous escoutans prie Que chascun de cueur se humilie En priant Dieu devotement »

Grâce à la comptabilité du receveur général des finances du duc de Bourgogne Jean sans Peur, l'on sait qu'il s'agit de Jacquet de La Ruelle, dont le nom apparaît dans ces sources entre 1408 et 1410. La première mention de ce personnage est d'ailleurs à mettre en rapport avec la composition de *La Bataille du Liège*:

« A Jaquet de La Ruelle, faiseur et recordeur de beaulx diz, que semblablement ledit seigneur lui donna le derrain jour dudit mois de decembre M CCCC VIII, pour avoir, par pluseurs foiz, recorder pluseurs beaulx diz devant mondit seigneur, VI fr. $^{17}$ ».

La Ruelle, « faiseur et recordeur de beaulx diz », est bel et bien l'auteur d'une *Bataille du Liège* qui s'apparente au genre du *Dit* comme l'indique le vers 490.

La date du paiement effectué par ordre de Jean sans Peur, le 31 décembre 1408, indique que le poème a été probablement composé moins de trois mois après la bataille d'Othée et présenté devant le duc à l'occasion des réjouissances profanes qui entouraient les fêtes de Noël et de la fin de l'année<sup>18</sup>. Les « beaulx diz » de Jacquet de La Ruelle plurent de toute évidence au duc Jean sans Peur qui le retint à son service et l'intégra à son hôtel en tant que poursuivant d'armes en lui attribuant le nom d'office de *Talant*, d'après le nom d'un château ducal situé non loin de Dijon<sup>19</sup>, ce qui l'insérait parmi ce milieu des officiers d'armes où l'on produisait une littérature proche de *La Bataille du Liège*.

Le propos principal de Jacques de La Ruelle, dont le poème est à la production littéraire ce qu'un « rôle d'armes occasionnel » où sont réunies les armoiries de tous les participants à un fait d'armes, est à la production héraldique<sup>20</sup>, consiste à dresser une nomenclature des principaux seigneurs et capitaines de l'armée ducale, de célébrer leur action et de signaler les « chevaliers nouveaux » armés avant la bataille. Ainsi,

« Si fu le sire de Sempy
En armes et cellui d'Uissy,
Et messire Jehan de Roye,
Raoul le Viconte a grant joie
Y fut qui toute honneur souhaide
Et le sire de La Hamaide,
Lalain, Bossut avecques Floyon
Et cil de Quesnot en son nom,
Cil de Ligne et maint henuyer
Ce jour furent moult a prisiez [...] »

À titre d'extrait supplémentaire, l'on a envie de présenter la liste qu'il dresse des seigneurs écossais présents dans les rangs bourguignons : elle se trouve recoupée par d'autres sources, en ce compris celles qui, en Écosse, évoquent la bataille d'Othée<sup>21</sup>.

« Nouveaulx chevaliers escossoys Ffurent ce jour, j'en sçay la voix, Pour leur prouesse grant renon, Sire Alixandre, en son droit nom, De Commech qui ot cuer entier, Ce jour y fut fait chevalier, Et messire Andrieu Stieuart Fut chevalier de belle part, De Hay, sire Guillebert, Fut ce jour en armes appert Com bon et hardi combatant, Sire Jehan de Sidrelant Doy bien en honneur mectre en compte, Car il est filx d'un noble conte, Sire Alixandre d'Iernin, Qui le cuer ot humble et benin, Ce jour monstra hardie chere, Et cil qui porta la baniere Du conte qui est tant prisiez Ce fu sire Jehan de Mimez; [...]. »

De la bataille elle-même, l'auteur décrit essentiellement le tumulte :

« Adonques vinrent main a main Ces gens d'armes de deux partis Qui griefment furent departis; Leur devoir firent ly archer Ce jour et ly arbalestier Et ces nobles gentilz heraulx Qui tant sont nobles et loyaux; Menestrelz se faisoient oïr, On faisoit trompettes bondir; Canons, bombardes decliquoient Et ces gens d'armes y frapoient. »,

ce qui ne l'empêche pas de mentionner explicitement la prise à revers de l'ennemi par une unité montée :

« Car a toute leur avant-garde Ou il avoit par justes sonmes Bien III<sup>c</sup> nobles gentilz hommes Allerent derriere assaillir Liegeoys a la fin que fuir Ne peussent aucunement Et la firent si grant content Qu'on doit de leur valeur parler », un adversaire certes destiné à être défait, mais dont la valeur n'en est pas moins mise en exergue. Les Liégeois tiennent bons et combattent jusqu'au bout :

> « Mais je vous puis pour voir compter Qu'onques nul semblant de partir Ne firent Liegeoys a ce jour, Ains se combatirent moult bel Comme hardy, preux et ysnel [...]. »

C'est cependant sans compassion qu'est évoquée la destruction finale de l'armée des Haidroits, après un combat au cours duquel les gens du duc de Bourgogne montrèrent leur valeur.

« En telle maniere sans faille
Que la tres crueuse bataille
Ne dura, une, ferme et seure,
Plainement la valeur d'une heure
Que Liegeoys furent desconffys
Par les nobles signeurs de pris :
Ce dist l'istoire, par tel sens,
Que XXX<sup>m</sup> de leurs gens,
Ou plus, demoura en la place [...]. »

Par ailleurs, La Ruelle a soin de faire sienne l'idée, exprimée par Jean sans Peur lui-même au début de la guerre, selon laquelle la rébellion de sujets contre leur prince est une intolérable subversion de l'ordre universel<sup>22</sup>. En conséquence, la répression qui s'abat sur le pays de Liège après Othée ne doit émouvoir personne, malgré sa dureté. Elle est le châtiment de cinq cents ans d'esprit de révolte.

« La fut decollee leurs charz Pour la tres grande forfaicture En ce monde n'a creature Pour tant qu'il ait entendement Qui plaindre doye nullement Leur mort, car passé V<sup>c</sup> ans Ne fut prince, tant fust puissant, Qui en peust venir a chief, Dont c'estoit dommaige et meschief, Car souvent ont fait decoler Plusieurs nobles et desoller Leurs lieux et habitacions. »

Cette partie du poème, qui évoque la soumission des Liégeois après la victoire de Jean sans Peur, annonce *Les sentences du Liege*, cet autre « dit » de 168 octosyllabes dont les liens avec *La bataille du Liège* sont évidents et qui est peut-être dû à la même plume. On en a touché un mot plus haut.

Nous n'irons pas plus loin ici dans l'analyse d'une œuvre qui a beaucoup à offrir, en elle-même et dès lors qu'elle est replacée dans le cadre d'une production littéraire spécifique qui n'a, pour l'heure, suscité que bien peu de bibliographie; elle mérite les honneurs d'un livre.

Le lecteur n'en aura pas moins trouvé, dans les lignes qui précèdent, quelques éléments de nature à le persuader, si besoin était encore, du fait que les œuvres littéraires, en matière d'armées et de guerres, constituent d'inépuisables sources historiques.

Prof. Dr Alain Marchandisse Maître de recherches du FNRS Université de Liège Transitions. Centre d'études du Moyen Âge tardif & de la première Modernité

#### **NOTES**

<sup>1</sup> Une époque qui paraît révolue. Ainsi, les 5 et 6 décembre 2012, sera organisé par le C.E.R.H.I.O. (Centre de Recherches Historiques de l'Ouest) à l'Université de Rennes 2 Haute Bretagne un colloque ayant pour titre : Lectures et usages idéologiques de la bataille (xf-xix<sup>e</sup> siècle).

<sup>2</sup> Mentionnons simplement pour mémoire: P. Contamine, Guerre, État et société à la fin du Moyen Âge. Études sur les armées des rois de France, 1337–1494, Paris—La Haye, Mouton, 1972; Id., La guerre au Moyen Âge, 5° éd., Paris, P.U.F, 1999; Id., Pages d'histoire militaire (XIV<sup>e</sup>—XV<sup>e</sup> siècles), Paris, De Boccard, 2005; B. Schnerb, « L'honneur de la maréchaussée ». Maréchalat et maréchaux en Bourgogne des origines à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, Turnhout, Brepols, 2000. Il est clair qu'un volume de synthèse réunissant l'ensemble des textes que B. Schnerb a consacrés aux armées, en particulier bourguignonnes, à leurs composantes, étrangères notamment, par exemple dans les Publications du Centre européen d'Études bourguignonnes, serait très utile au public intéressé.

<sup>3</sup> Un exemple récent et de grande qualité: C. Masson, *Des guerres en Italie avant les Guerres d'Italie. Les entreprises militaires françaises dans la Péninsule à l'époque du Grand Schisme d'Occident*, Thèse de doctorat en Histoire, Art et Archéologie, Université de Liège, 2011 (Dir. A. Marchandisse).

<sup>4</sup> L'édition de l'œuvre dont il va être question, précédée par une large étude, notamment typologique, est en cours, par les soins de B. Schnerb et de moimême. En attendant, voir A. Marchandisse, B. Schnerb, La bataille du Liège, Actes du 136<sup>e</sup> Congrès national des Sociétés historiques et scientifiques, Perpignan, 2011, sous presse.

<sup>5</sup> G. Doutrepont, *La littérature française à la cour des ducs de Bourgogne*, Paris, Champion, 1909, p. 72.

<sup>6</sup> Musica Britannica. A National Collection of Music, t. 4, Medieval Carols, Londres, Stainer and Bell, 1952, p. 6; English Carols of the Fifteenth Century, éd. J. A. Fuller-Maitland, Londres-New York, The Leadenhall Press, E. C./Novello, Ewer & Co./Simpkin, Marshall, Hamilton, Kent & Co./Charles Scribner's Sons, 1891, frontispiece; Historical Poems of the xIV<sup>th</sup> and xV<sup>th</sup> Centuries, éd. R. H. Robbins, New York, Columbia U. P., 1959, p. 91; English Historical Documents. 1327–1485, éd. A. R. Myers, t. 4, Londres, Eyre & Spottiswoode, 1969, p. 214-215; A. Curry, The Battle of Agincourt. Sources and Interpretations, Woodbridge, Boydell, 2000, p. 283-284.

<sup>7</sup> Liederen en gedichten uit het Gruuthusehandschrift, éd. K. H. Heeroma, C. W. H. Lindenburg, Leyde, Brill, 1966; Het Gruuthuse-handschrift in woord en klank: nieuwe inzichten, nieuwe vragen: KANTL-colloquium 30 november 2007, éd. F. Willaert, Gand, Koninklijke Academie voor Nederlandse Taal- en Letterkunde, 2010.

<sup>8</sup> A. Le Roux de Lincy, Chants historiques et populaires du temps de Charles VII et de Louis XI. Paris, A. Aubry, 1867, p. 26-30.

<sup>9</sup> Avec une traduction dans B. Schnerb, *Bulgnéville* (1431). *L'État bourguignon prend pied en Lorraine*, Paris, Economica, 1993, p. 139-143.

- <sup>10</sup> A. Le Roux de Lincy, *Chants historiques*, p. 80-104; Les poèmes de langue française relatifs aux sacs de Dinant et de Liège 1466-1468, éd. C. Thiry, *Liège et Bourgogne. Actes du Colloque tenu à Liège les 28, 29 et 30 octobre 1968*, Paris, Les Belles Lettres, 1972, p. 101-127. Une complainte inédite sur le sac de Dinant (1466), éd. Id., *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, t. 138, 1972, p. 1-38.
- <sup>11</sup> A. Le Roux de Lincy, *Chants historiques*, p. 7-15; K. J. T. Janssen de Limpens, Het beleg van Maastricht (1407) en de slag van Othée in de dichtkunst, *De Maasgouw, Tijdschrift voor Limburgse Geschiedenis en Oudheidkunde*, t. 77, 1958, col. 149-152.
- <sup>12</sup> Sur Othée, voir Y. Charlier, La bataille d'Othée et sa place dans l'histoire de la principauté de Liège, *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. 97, 1985, p. 138-278; C. Gaier, *Art et organisation militaires dans la principauté de Liège et dans le comté de Looz au Moyen Âge*, Bruxelles, Palais des Académies, 1968, p. 306-320; H. Carrier, *Si vera est fama*: le retentissement de la bataille d'Othée dans la culture historique du xv<sup>e</sup> siècle, *Revue historique*, t. 305, 2001, p. 639-670; A. Marchandisse, Vivre en période de vide législatif et institutionnel: l'après-Othée (1408) dans la principauté de Liège, Faire bans, edictz et statuz: *légiférer dans la ville médiévale. Sources, objets et acteurs de l'activité législative communale en Occident*, ca 1200–1550. Actes du Colloque international tenu à Bruxelles les 17-20 novembre 1999, éd. J.-M. Cauchies et É. Bousmar, Bruxelles, Facultés universitaires Saint-Louis, 2001, p. 535-554. Othée (Belgique, pr. Liège, arr. Liège, comm. Awans).
- <sup>13</sup> Plutôt que, dans ce qui suit, de renvoyer à des éditions fautives, je me permets de suggérer au lecteur de patienter et de se reporter bientôt à l'édition préparée par B. Schnerb et moi-même, à paraître.
- <sup>14</sup> [G. Aubrée], Mémoires pour servir à l'histoire de France et de Bourgogne, Paris, J.-M. Gandouin-P.-F. Griffart, 1729, p. 373-377.
- <sup>15</sup> George Chastellain, *Chronique des ducs de Bourgogne*, éd. J.-A. C. Buchon, t. 2, Paris, Verdière, 1827, p. 245-264.
- <sup>16</sup> Documents relatifs aux troubles du pays de Liège, sous les princes-évêques Louis de Bourbon et Jean de Horne, 1455–1505, éd. P.F.X. De Ram, Bruxelles, M. Hayez, 1844, p. 304-319.
- <sup>17</sup> DIJON, Archives départementale de la Côte-d'Or, B 1558, fol. 101r. Voir aussi: T. Pérez, *Fêtes, divertissements et musique profane à la cour de Bourgogne (1404–1435)*, t. 2, Mémoire de Master, Université Charles-de-Gaulle –Lille 3, 2007, p. 52, n° 113.
- <sup>18</sup> Sur les fêtes à la cour de Jean sans Peur, voir : B. Schnerb, *Jean sans Peur. Le prince meurtrier*, Paris, Payot, 2005, p. 483-493.
- <sup>19</sup> Id., Musique, jeux et apertises à la cour de Jean sans Peur, duc de Bourgogne, *Poètes et musiciens dans l'espace bourguignon. Les artistes et*

leurs mécènes, éd. J.-M. Cauchies, Publication du Centre européen d'Études bourguignonnes, t. 45, Rencontres de Dordrecht (23 au 26 septembre 2994),

<sup>2005,</sup> p. 20.

20 Voir Les armoriaux médiévaux. Actes du colloque international IRHT-CNRS (Paris, 21–23 mars 1994), éd. L. Holtz, M. Pastoureau, H. Loyau, Paris, Le Léopard d'Or, 1997.

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> Ainsi Androw of Wyntoun, *Orygynale Cronykil*, éd. D. Lange, t. 3, Édimbourg, William Paterson, 1879, p. 102 s.
<sup>22</sup> B. Schnerb, *Jean sans Peur*, p. 264.